



<https://www.agenda-2030.fr/>

<p>Elise (44)</p>	
-------------------	--

■ **Domaine d'action :**

Gestion des déchets

■ **L'entreprise :**

ELISE est une entreprise adaptée, sous la forme de SARL, implantée à Orvault depuis 2018. À l'origine Lilloise, la franchise ELISE existe depuis 1997. Elle a une vocation solidaire et environnementale. Son rôle est de permettre l'accès à l'emploi et à la formation de travailleurs handicapés. Elle agit dans le secteur de la prestation de services autour des déchets. En effet, elle propose aux entreprises du territoire des prestations de tri, de collecte et de valorisation pour le papier et les autres déchets de bureau ; cartons, cartouches d'encre, radiographies, piles, gobelets carton, bouteilles en plastique, canettes, lampes et tubes néon, déchets d'équipements électriques et électroniques, mobilier de bureau, capsules de café et verre.

■ **Économie circulaire, par pilier :**

Recyclage :

ELISE propose un service de collecte et de tri du papier. Un premier tri est effectué à la source grâce à la mise à disposition de contenants adaptés à chaque flux puis les papiers et cartons font l'objet d'un second tri sur le site de ELISE. Il est effectué selon 7 qualités de papiers afin que chacun puisse être recyclé sous sa forme initiale; le papier blanc en papier blanc, le papier couleur en papier couleur, les catalogues en papier pour catalogues, etc. Une fois triés, tous ces papiers sont recyclés en France par l'intermédiaire d'un contrat avec Veolia.

Le mobilier de bureau est déposé à la Ressourcerie de l'île pour être réutilisé et revendu, ou collecté par l'éco-organisme Valdelia.

Les autres types de déchets sont redirigés vers les éco-organismes qui leur correspondent.

Approvisionnement durable et consommation responsable

Le tri du papier selon 7 « familles » de papier permet d'accroître le tonnage de papiers recyclés et ainsi de favoriser l'approvisionnement durable des papetiers. Cependant, afin de boucler la boucle et de compléter son offre de services, l'entreprise ELISE prévoit dans quelques mois de développer peu à peu la vente des papiers recyclés à ses clients afin de favoriser l'achat responsable de ceux-ci.

Partenariats :

- Veolia, les éco-organismes, La Ressourcerie de l'île

Leviers de réussite :

- Le décret « 5 flux », qui s'impose aux entreprises de plus de 20 salariés, a augmenté l'activité d'ELISE.
- La plupart des entreprises sont sensibles au fait qu'ELISE soit une entreprise adaptée qui embauche essentiellement des travailleurs handicapés.
- La prestation de tri du papier est un atout car tous les collecteurs ne la proposent pas.
- Le réseau ELISE présent partout en France grâce à ses 39 sites, permet à certains groupes disposant également de plusieurs sites de faire appel, pour ses déchets de bureau, à un prestataire unique pour tous à partir d'un seul contrat cadre.

Apports (économique, social, environnemental) de l'activité :

- Création d'emplois locaux et durables pour des personnes handicapées
- Augmentation du taux de recyclage des déchets de bureau et notamment du papier. La fabrication d'une tonne de papier recyclé permet d'économiser (par rapport à la fabrication à partir de fibres vierges) 23 m³ d'eau, 5 000 kwh et d'éviter le rejet de 300 kg de CO₂.

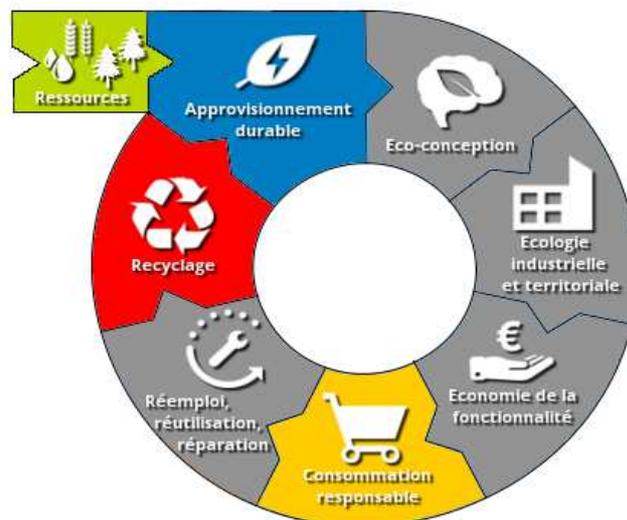
Mode de financement :

- Autofinancement par la vente de corbeilles de tri et la facturation du service de collecte

Contact :

M. Franck Ricordel

- Directeur
- 07 71 75 52 28
- fricordel@elise.com.fr



Version de mars 2019